

# Conditions générales d'utilisation d'Aludra

**Dernière mise à jour: 14 novembre 2010**

## **ARTICLE 1 - Définitions**

### *Anomalie*

Tout bogue ou dysfonctionnement reproductible et toute non conformité fonctionnelle ou technique du Site

### *Anomalie bloquante*

Toute Anomalie qui rend impossible l'exploitation du Site dans son intégralité ou certaines de ses fonctionnalités.

### *Anomalie majeure*

Toute Anomalie qui rend impossible ou dégrade de manière significative l'exploitation du Site ou d'une ou plusieurs de ses fonctionnalités stratégiques.

### *Anomalie mineure*

Toute Anomalie qui n'est ni majeure ni bloquante.

### *Helpdesk*

Un help desk est un service de support technique permettant de procéder à la gestion des incidents informatiques. L'application permet de répertorier et de suivre les différents appels des utilisateurs en leur attribuant un numéro unique de demande (ticket).

### *Site*

L'ensemble de pages composées de textes et le cas échéant d'éléments multimédia, représenté par une adresse d'accueil baptisée URL et hébergée sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés.

### *Unité d'Enregistrement (Registrar)*

Entité agréée par l'ICANN, constituant un intermédiaire technique au travers duquel les demandes d'enregistrement de Noms de Domaine peuvent être soumises au Registre. Le Prestataire utilise les services d'OVH, un registrar ayant reçu l'agrément de l'ICANN.

### *ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) : <http://www.icann.org>*

Organisme tiers au présent contrat, définissant notamment les règles d'attribution et de gestion des Noms de Domaine et leur évolution.

### *Registre (Registry)*

Opérateur de registre fonctionnant selon les règles établies par l'ICANN et auprès duquel le registrar est autorisé à enregistrer des Noms de Domaine.

### *Whois*

Outils de recherche en ligne librement accessibles sur l'Internet permettant l'obtention par toute personne intéressée des Informations de Contact, de tout déposant d'un Nom de Domaine. Lesdites Informations de Contact sont extraites de la base de données partagée des Noms de Domaines, et émanent des données communiquées par le déposant.

### *Nom de Domaine*

Le terme désigne ici un domaine de deuxième niveau comme apercu.fr. Réunion de la composante (dans l'exemple : apercu) et du domaine de tête (dans l'exemple : fr).

*DNS (ou Domain Name System ou système de noms de domaine)*

C'est un service permettant d'établir une correspondance entre une adresse IP et un Nom de Domaine et, plus généralement, de trouver une information à partir d'un nom de domaine.

*Adresse IP (avec IP pour Internet Protocol)*

C'est le numéro qui identifie chaque ordinateur ou serveur connecté à Internet, ou plus généralement et précisément, l'interface avec le réseau de tout matériel informatique (routeur, imprimante) connecté à un réseau informatique utilisant l'Internet Protocol.

*Hébergement*

Prestation de stockage et traitement des données permettant de les rendre accessibles aux utilisateurs du réseau Internet connecté au serveur.

*Données*

Ensemble des informations collectées et saisies par l'Utilisateur et destinées à être diffusées sur le Site Web et hébergées sur le Serveur.

*Plate-Forme*

Infrastructure matérielle et logicielle appartenant au Prestataire connecté au réseau Internet et destiné à héberger les Sites Web. Il s'agit d'un espace mutualisé.

## **ARTICLE 2 - Parties**

Aludra est un service fourni par Aludra Webservices (ci-après le « Prestataire ») dont le numéro de SIREN est le 510 607 492 (<http://www.aludrawebservices.fr>).

En vous inscrivant en tant qu'utilisateur (ci-après "Utilisateur ") sur le site dédié à l'offre (<http://www.aludra.fr>), vous acceptez les présents termes et conditions générales d'utilisation (ci-après CGU) concernant l'utilisation d'Aludra.

Les services fournis sont exclusivement destinés à des personnes majeures.

## **ARTICLE 3 - Objet**

Aludra est un service en ligne permettant aux utilisateurs de créer leur propre site internet. Les services permettent aux utilisateurs d'adapter le design de leurs pages, de créer et de gérer le contenu du site.

3.1 Plusieurs version d'Aludra sont proposées : une version gratuite ("Aludra Initial"), et différents packs payants (comme « Aludra Pro » ou « Aludra Essentiel »). La description complète est accessible à cette adresse : <http://www.aludra.fr/comparatif.php>

### 3.2 Spécificités d'Aludra Initial

- tous les services gratuits fournis par le Prestataire peuvent être interrompus à n'importe quel moment. Dans un tel cas, l'utilisateur ne pourra réclamer la poursuite de ce type de service.
- dans le cas où l'utilisateur aurait omis de se connecter à sa page dans les 120 jours, le Prestataire est en droit de supprimer le site et son contenu et de bloquer tous les identifiants d'accès de l'utilisateur.
- les sites contiennent des publicités. L'Utilisateur n'est pas autorisé à les modifier, les supprimer ou les dissimuler.
- les sont publiés sous un sous-domaine (du type : adressechoisie.aludra.fr).
- les utilisateurs ne sont pas autorisés à rediriger un domaine hébergé extérieurement vers leur site, ni à déplacer le site vers un site internet externe (cf. intégration via frame ou Iframe).

3.3 Le Prestataire se réserve le droit d'utiliser les services de tiers pour améliorer les services.

3.4 Le Prestataire peut, avec le consentement de l'Utilisateur modifier le contrat avec l'Utilisateur, ainsi que ces CGU. Le consentement à l'amendement doit être considéré comme donné si l'Utilisateur n'objecte pas à l'amendement dans le mois suivant la réception de la notification d'amendement. Dans la notification d'amendement le Prestataire informera l'Utilisateur des conséquences de son manquement à faire part de son objection.

#### **ARTICLE 4 - Informations personnelles**

L'Utilisateur certifie que toutes les informations fournies sont vraies et complètes. L'Utilisateur accepte ce faisant l'enregistrement et le stockage électronique de ses informations par le Prestataire. Le Prestataire ne transfèrera pas ces informations à des tiers, à moins que l'Utilisateur ne l'y ait expressément autorisé ou si un transfert de ses données ne soit nécessaire pour assurer le contrat conclu (exemple : enregistrement d'un nom de domaine) ou pour des raisons légales. L'Utilisateur s'engage à maintenir ses informations personnelles à jour. De manière à prévenir les abus par des tiers non-autorisés, l'Utilisateur est tenu de garder les informations de connexion confidentielles.

#### **ARTICLE 5 - Durée et fin du contrat, interruption des services, remboursement des services payés.**

5.1 Il peut être mis fin aux contrats Aludra Initial à tout moment par l'Utilisateur en ligne et sans qu'il ait à motiver sa décision.

5.2 Sauf notification expresse, la durée d'une offre payante est de douze mois et sera renouvelée pour la même période par tacite reconduction, à moins que l'utilisateur n'ait mis fin au contrat un mois avant l'expiration de la période contractuelle.

5.3 Le Prestataire se réserve le droit de mettre fin au contrat sans préavis dans le cas où l'Utilisateur aurait manqué à ses obligations contractuelles. De plus, le manquement aux devoirs contractuels peut engendrer des poursuites civiles ou pénales. Dans pareil cas, les services payés ne seront pas remboursés. Le Prestataire est en droit de supprimer le site et de bloquer l'accès à Aludra par l'utilisateur dans le cas d'impayés.

Dans pareils cas, le Prestataire informera l'Utilisateur en conséquence.

Le Prestataire peut mettre fin au contrat avec l'utilisateur de manière unilatérale et sans motif en respectant un préavis de trois mois. Dans pareil cas, le Prestataire remboursera les services payés par l'utilisateur sur une base de prorata.

5.4 La fin des services optionnels ajoutés n'affectera pas la relation contractuelle générale.

5.5 À la fin de la relation contractuelle, le Prestataire supprimera les données de l'Utilisateur. Le transfert du site déconnecté de l'interface d'administration pour une utilisation sur un serveur tiers est possible sur demande de l'Utilisateur.

Le Prestataire peut, à la fin du contrat, supprimer certains des domaines de l'Utilisateur qui n'auraient pas été transférés vers un nouveau fournisseur.

#### **ARTICLE 6 - Responsabilités**

##### *6.1 Responsabilité de l'Utilisateur*

L'Utilisateur est éditeur de son Site et assume à ce titre la pleine et entière responsabilité éditoriale du contenu du Site.

En outre, l'Utilisateur s'engage à intervenir sur demande du Prestataire à toute instance engagée contre ce dernier ainsi qu'à garantir le Prestataire de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre lui à cette occasion. En conséquence, l'Utilisateur s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre le Prestataire et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge de l'Utilisateur au titre du présent contrat. L'Utilisateur s'engage à assurer à ses frais la défense du Prestataire dans le cas où ce dernier ferait l'objet d'une action en revendication relative aux données, informations, messages etc., qu'il diffuse, et à prendre à sa charge

l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

L'utilisateur s'engage à ne pas entreprendre d'actions qui pourraient violer les droits de tiers (y compris leurs droits de personnalité), en utilisant les services du Prestataire.

L'Utilisateur s'engage à ne pas créer des pages ou des contenus (images, vidéos etc...) de charme ou à caractère pornographique, racistes ou illégaux, contraires aux bonnes mœurs ou encore des liens hypertextes vers ce type de sites. De même, il s'interdit à toute création de contenu ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés dans le rapport parlementaire "Les sectes en France", ou considérés comme représentant un risque sectaire par les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

L'Utilisateur s'engage à ne pas poser de liens de téléchargement de son Site sur d'autres sites internet.

L'Utilisateur s'engage à respecter les obligations de mentions légales en vigueur.

L'Utilisateur est dans l'obligation de sauvegarder régulièrement tous les fichiers ou textes de son Site. Dans tous les cas, l'Utilisateur est tenu de prendre les mesures appropriées de sauvegarde de ses informations avant d'entreprendre des modifications de son Site et, attendu que le Prestataire ait notifié en temps voulu l'utilisateur, avant que des travaux de maintenance ne soient entrepris par le Prestataire. En aucun cas ne seront retenues des copies sur le serveur du Prestataire.

Il est interdit à l'Utilisateur d'envoyer un grand nombre d'e-mails avec le même contenu sans le consentement des destinataires (Spam) via les systèmes du Prestataire ou en utilisant un nom de domaine enregistré par le Prestataire pour l'Utilisateur quelque en soit la méthode.

#### *6.2 Limites de responsabilités du Prestataire*

Le Prestataire n'a pas l'obligation d'inspecter les sites des Utilisateurs au regard des violations légales.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable d'une défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du Site Web par l'Utilisateur notamment dans les cas suivants :

- détérioration de l'application,
- mauvaise utilisation des terminaux par l'Utilisateur, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part, non-respect des conseils donnés,
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe de l'Utilisateur,
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel le Prestataire n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance,
- demande d'interruption temporaire ou définitive du Service émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN.

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable envers l'utilisateur de l'introduction d'un virus informatique sur le Site Web de l'Utilisateur.

Le Prestataire répondra des seuls dommages directs, conformément à la loi, à l'exclusion de tout dommage indirect. De l'accord exprès des parties, sont considérés comme des dommages indirects non indemnisables les préjudices commerciaux et d'image, les pertes de chiffres d'affaires, de commandes, de profits, les réclamations de tiers, les pertes de données et fichiers. Cette exclusion ne couvre pas les dommages dus à une négligence grave du devoir du Prestataire ou à une violation intentionnelle ou gravement négligente de ses devoirs par un représentant légal ou un employé du Prestataire.

En toute hypothèse, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée au-delà du montant de la redevance annuelle du présent contrat.

#### **ARTICLE 7 - Nom de domaine**

Le Prestataire informe l'Utilisateur que les noms de domaine sont attribués pour usage à la partie éligible qui est la première à avoir fait parvenir sa demande auprès de l'Unité d'Enregistrement, selon les modalités techniques correctes, et conformément aux présentes et leurs annexes, critère de priorité communément

appelé "principe du premier arrivé, premier servi". De même bien que le choix du Nom de Domaine soit libre, il ne peut être acheté à vie, mais seulement loué auprès d'un registrar pendant une période variant de un à trois ans.

Le Prestataire fait appel à un Registrar pour l'enregistrement des Noms de Domaine. Le Prestataire ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par le Registrar.

#### Transfert du Nom de Domaine

Si l'Utilisateur dispose déjà d'un Nom de Domaine qu'il souhaite voir gérer par le Prestataire, il devra faire en sorte d'effectuer les procédures nécessaires au transfert du Nom de Domaine vers le Registrar du Prestataire et au transfert des droits de gestion au Prestataire.

Il est entendu que cette prestation comprend :

- procédure d'enregistrement du Nom de Domaine auprès du Registrar;
- configuration nécessaire à un usage de messagerie et d'un site;
- alerte des échéances de renouvellement.

Outre les obligations mentionnées dans l'article 3, l'Utilisateur s'engage, en cas de changement de l'une quelconque des données préalablement transmises à l'occasion de l'enregistrement ou du renouvellement d'un Nom de Domaine, à notifier le Prestataire de cette modification dans un délai de deux jours ouvrés à partir de sa survenance.

Aucune commande ne sera honorée avant le règlement de la solution Aludra concernée.

Il appartient à l'Utilisateur, avant toute demande de réservation, d'effectuer toute vérification idoine qui s'impose.

Notamment, il prendra garde à ne pas porter atteinte :

- à un signe distinctif antérieur, qu'il s'agisse d'un droit de marque ou d'un droit lié à une dénomination sociale, une enseigne ou un nom commercial, une appellation d'origine ou une indication géographique,
- à un droit de la personnalité,
- ou à un droit d'auteur

D'une façon générale, l'Utilisateur prendra garde à ce que le nom de domaine :

- ne porte atteinte ni à l'ordre public, ni aux lois et usages en vigueur,
- ne soit pas diffamatoire ou raciste,
- ne soit pas susceptible d'être considéré comme spéculatif ou abusif.

Le Prestataire, à titre d'information, précise à l'Utilisateur, par les présentes, qu'une absence de recherches approfondies préalable à l'enregistrement d'un nom de domaine, peut entraîner, sous la seule responsabilité de l'Utilisateur, des actions en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale.

Le Prestataire informe également l'Utilisateur que certains noms, concernant par exemple des concepts géographiques et/ou géopolitiques, ou susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, ne peuvent être choisis. Tout recours de tiers justifié par une décision de Justice, y compris en référé, ou par une décision issue de l'application des procédures de médiation ou d'arbitrage des noms de domaine, sera pris en charge dans sa totalité par l'Utilisateur.

Dans le cadre de ces procédures, l'Utilisateur peut, sans aucun préavis, être dépossédé du Nom de Domaine enregistré en cas de transfert du Nom de Domaine au profit d'un tiers ayant engagé un recours. Le Nom de Domaine en cause peut également être suspendu pendant la procédure et jusqu'à son issue.

Dans l'hypothèse où certains noms de domaine auraient été annulés par l'Utilisateur lui-même ou sur décision de justice dans le cadre d'un conflit de nom de domaine, l'Utilisateur ne sera pas en droit de demander un nom de domaine de substitution gratuit.

Si, à cette occasion, le Prestataire était mis en cause, l'Utilisateur relèverait indemne le Prestataire pour tous les frais occasionnés par ladite procédure, quelles qu'en soient la cause et les conséquences, et quelle qu'en soit la nature, c'est-à-dire une procédure judiciaire ou une procédure de médiation ou d'arbitrage.

Sont notamment compris dans les frais occasionnés les engagements pécuniaires relatifs aux interventions

techniques, aux frais de la procédure ainsi que les honoraires des auxiliaires de Justice. Les mêmes règles s'appliquent aux demandes présentées par les Registres, l'ICANN ou les autorités de tutelle.

Si, pendant le temps nécessaire à la transmission de la demande de nom de domaine au Registar, le nom de domaine se trouve avoir déjà été attribué par ailleurs, l'Utilisateur sera en droit de choisir un nom de domaine différent.

Tout changement du nom de domaine demandé après l'enregistrement est exclu depuis la demande en ligne jusqu'au renouvellement annuel suivant. Une option permet, moyennant un coût supplémentaire, de disposer d'un ou plusieurs autres noms de domaine pour un même Site.

Dans la limite de ces termes et condition généraux d'utilisation, ainsi que de ceux des organisations compétentes, l'Utilisateur peut transférer tous les noms de domaine enregistrés par le Prestataire vers un autre fournisseur, à condition que le nouveau fournisseur offre un nom de domaine de niveau équivalent et, dans la mesure où les circonstances techniques le requièrent, soutenir le changement de fournisseur.

Dans l'hypothèse où le Prestataire, à cause de l'omission de la part de l'Utilisateur ou du nouveau fournisseur de faire en temps voulu les arrangements ou parce-que les conditions du changement n'ont pas été remplies, ne serait pas en mesure d'accorder le changement de fournisseur par le nouveau fournisseur de l'Utilisateur, le Registar est expressément autorisé à recevoir le nom de domaine annulé, supprimé par l'organisation compétente après la date d'annulation.

L'Utilisateur se doit de notifier immédiatement au Prestataire s'il se trouve avoir perdu ses droits sur un nom de domaine enregistré sur son nom.

## **ARTICLE 8 - Hébergement et maintenance**

### **8.1 Description**

La plate-forme du Prestataire est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

Le Prestataire garantit un accès au site Internet dans les conditions d'une fréquentation raisonnable.

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation de l'hébergement au regard d'une plate-forme d'hébergement mutualisé, seront utilisés les critères suivants :

- trafic quotidien
- nombre de requêtes web par jour (html, php, cgi, jpg, gif et autres)
- éventuellement utilisation du processeur de la machine ("CPU")
- éventuellement utilisation de la RAM
- accès à un serveur sql limité en nombre de requêtes simultanées
- pour d'autres raisons non définies par les présentes mais qui, selon l'appréciation du Prestataire, risqueraient de mettre en péril la Plate-forme du Prestataire.

Le Prestataire fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de serveurs pour placer le site de l'Utilisateur. Le Prestataire ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement.

### **8.2 Sécurité**

Le Prestataire s'engage à mettre en place les procédures de sécurité nécessaires pour limiter les accès à ses installations et les intrusions sur la Plate-forme.

Le Prestataire s'engage à mettre à disposition de l'Utilisateur la possibilité de restreindre l'accès à son site. Le Prestataire informera, dans la mesure du possible l'utilisateur, dans un délai raisonnable, par courrier électronique d'une éventuelle interruption du service, afin que l'Utilisateur prenne ses dispositions.

## 8.2 Maintenance

Le Prestataire procédera régulièrement à des contrôles de conformité de la Plate-Forme.

Le Prestataire s'engage à corriger toute anomalie rencontrée.

Le Prestataire se réserve le droit de compléter, d'étendre, de modifier, d'interrompre ou d'améliorer les services proposés, en particulier lorsque de telles mesures sont de nature à améliorer le standard technologique des services ou sont considérés comme nécessaires pour prévenir des abus. De telles modifications peuvent mener à des changements dans l'apparence des pages des Utilisateurs. Le Prestataire ne procédera à de telles modifications que si elles sont raisonnables et acceptables pour l'Utilisateur ou si leur exécution est requise par la loi.

## 8.3 Administration

Le prestataire procédera pour l'Utilisateur à :

- la mise à disposition de la capacité de stockage dont la taille en méga octets est définie dans la description de la solution Aludra choisie;
- le transfert des données par bandes passantes ;
- la mise à disposition de l'infrastructure technique nécessaire à l'exécution du Site.

## 8.4 Support technique

### 8.4.1 Forum

Un forum d'entre-aide est accessible à tous les Utilisateurs. Le Prestataire peut y participer pour répondre aux demandes sans engagement de réponse ni de délai.

### 8.4.2 Spécificité des Utilisateurs d'Aludra payants

Un identifiant et un mot de passe confidentiel est attribué à l'Utilisateur.

L'Utilisateur signale les Anomalies par ouverture d'un ticket sur la plate-forme de helpdesk (lien accessible dans le menu de l'interface de gestion), en s'efforçant de donner le maximum d'informations utiles (s'il y a lieu : pages touchée, opération en cours lors de l'anomalie, messages d'erreur, heure etc...).

Ce service est disponible en continu sauf maintenance et problème lié à l'hébergement.

Le coût lié à la connexion internet de l'Utilisateur est à sa charge.

Le Prestataire s'engage à corriger les Anomalies dont il a la maîtrise ou à apporter au minimum une solution de contournement.

Par ailleurs il s'engage à intervenir dans les conditions suivantes :

ANOMALIE	DELAI D'INTERVENTION
BLOQUANTE	24 heures
MAJEURE	72 heures
MINEURE	96 heures

Les délais se décomptent à compter de la réception de la demande via le helpdesk signalant l'Anomalie aux heures et jours ouvrés (9h-12h/14h-18h du lundi au vendredi).

## ARTICLE 9 - Confidentialité

Dans le cadre de l'inscription à Aludra, le Prestataire collecte des informations personnelles des utilisateurs. Ces données, stockées dans une base de données, ne sont pas publiques.

Sauf autorisation expresse de l'Utilisateur, ces données ne seront pas transmises à des tiers exception faite des interventions d'ordre technique qui seraient réalisées par une entreprise mandatée par le Prestataire justifiant un accès à la base de données.

L'Utilisateur est conscient du fait que d'un point de vue technique, le Prestataire est en mesure de voir certaines des données enregistrées sur le serveur, et que qu'il existe une possibilité théorique que des tiers aient accès aux informations de l'Utilisateur au moment de la transmission des données sur internet.

## **ARTICLE 10 - Rétractation**

Vous pouvez vous rétracter dans les 14 jours suivant la commande par écrit (lettre, fax, courriel). Les frais liés à l'enregistrement du nom de domaine ne sont pas annulable (limitations du système des Registrar – article 6)

## **ARTICLE 11 – Exécution, tarif, paiement, durée, renouvellement**

### *Exécution de la commande*

La mise à disposition du service intervient dans un délai maximal de 7 jours à compter du paiement effectif du Service.

Passé ce délai, et à défaut de mise à disposition du service par le Prestataire, l'Utilisateur est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées.

### *Tarif*

Les tarifs en vigueur pour les différentes prestations proposées par le Prestataire sont disponibles sur le site internet : <http://www.aludra.fr>

Le Prestataire se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer l'Utilisateur par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site <http://www.aludra.fr> un mois à l'avance

Si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables à l'Utilisateur, celui-ci disposera à compter de cette information d'un délai d'un mois pour résilier le présent contrat sans pénalité. A défaut, l'Utilisateur sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

Le Prestataire se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Les prestations fournies par le Prestataire sont payables à la commande.

L'Utilisateur est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services du Prestataire. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par le Prestataire de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu ;
- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour le Prestataire d'user de la faculté de résiliation du contrat ;
- l'impossibilité de souscrire de nouvelles prestations ou de les renouveler ;
- l'application d'un intérêt à un taux égal augmenté de deux points.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés par courrier électronique à l'adresse [support@aludra.info](mailto:support@aludra.info) dans un délai d'un mois après émission du bon de commande.

Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par le Prestataire, cette dernière en informera l'Utilisateur et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. L'Utilisateur devra alors régler la somme due en euros.

### *Paiement*

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire via un tiers de confiance (Paypal) au moment de la conclusion du contrat.

L'Utilisateur a la possibilité d'effectuer un règlement par chèque à condition qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le Territoire Français (en raison des frais élevés à notre charge).



### *Durée*

Le service a pour durée un an.

### *Renouvellement du service*

Le Prestataire notifiera à l'Utilisateur par le biais d'un courrier électronique adressé au contact Utilisateur (adresse e-mail à tenir à jour, sous la responsabilité de l'Utilisateur) avant l'échéance, l'obligation d'acquitter le prix pour le renouvellement du service, lorsque celui-ci est possible.

Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est à dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par le Prestataire, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par le Prestataire de la demande d'enregistrement ou de renouvellement.

S'agissant d'un renouvellement payé par chèque, il appartient à l'Utilisateur de solliciter le renouvellement avec un délai suffisant de sorte que le chèque soit effectivement reçu par le Prestataire avant expiration du service.

Le Prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de non renouvellement d'un service suite à un paiement non honoré ou non régularisé par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est expressément informé et accepte qu'en cas de non respect des dispositions qui précèdent, le service sera immédiatement suspendu à sa date d'expiration et un délai de 48 heures sera accordé à l'Utilisateur pour récupérer les données hébergées.

A l'expiration de ce délai, l'ensemble des données sera effacé par le Prestataire qui ne conservera aucune donnée au-delà de ce délai. Il appartient en conséquence à l'Utilisateur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires.

Dans l'hypothèse d'un abonnement, le Service, souscrit pour une durée initiale, est renouvelé par tacite reconduction pour une durée identique.

### **ARTICLE 12 - Référence commerciale**

Le Prestataire s'autorise à citer l'Utilisateur au titre de ses références commerciales, sauf interdiction expresse de l'Utilisateur.

### **ARTICLE 13 - Droit applicable - Langue du contrat**

De convention expresse entre les parties, les documents contractuels sont soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations contractuelles n'emportera pas nullité des autres stipulations qui conserveront toute leur force et leur portée.

Cependant, les parties pourront d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

### **ARTICLE 14 - Différends**

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du contrat, les contractants conviennent de se contacter dans les quinze jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception par l'une des deux parties.

Si au terme d'un délai de quinze jours, les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après.

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du contrat sera soumis au tribunal de CHARTRES exclusivement compétent, y compris en référé, nonobstant l'appel en garantie ou la pluralité de défendeurs.